

TOME 137 - IV

ANNÉE 1979

# BULLETIN MONUMENTAL

DIRIGÉ PAR

FRANCIS SALET

ALAIN ERLANDE-BRANDENBURG

REVUE TRIMESTRIELLE PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS  
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

JEAN MESQUI

Notes à propos du donjon de Montépilloy

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE  
MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS  
PARIS

## MÉLANGES

---

### Notes à propos du donjon de Montépilloy

par Jean MESQUI

---

Jacques Harmand a consacré, dans le deuxième fascicule du *Bulletin monumental*, une importante étude au château de Montépilloy, étude dont la précision et le détail sont un exemple pour celui qui cherche à retrouver l'histoire des vestiges monumentaux du Moyen Age. Les conclusions auxquelles l'auteur aboutit sont fort intéressantes par leur nouveauté, et elles suscitent quelques réflexions que nous voudrions livrer ici.

Pour résumer les thèses de Jacques Harmand, le donjon de Montépilloy aurait été le fruit de quatre campagnes de construction : celle de Guy III le Bouteiller, entre 1188 et 1221 (construction des cinq premiers niveaux) ; celle d'Enguerrand VII de Coucy, entre 1383 et 1389 (surélévation par construction d'un sixième niveau) ; celle d'Olivier de Clisson, entre 1389 et 1407 (adjonction d'une vis, reappareillage) ; celle de Guillaume II le Bouteiller, entre 1407 et 1411 (percement de baies, transformations mineures).

La nouveauté essentielle de l'argumentation proposée est la suivante : pour expliquer les archaïsmes intérieurs au donjon, dans les niveaux bas, archaïsmes peu compatibles avec l'aspect du parement extérieur, Jacques Harmand avance que le donjon aurait fait l'objet d'un reappareillage complet au *xiv<sup>e</sup>* siècle. Cette théorie est assez audacieuse, car l'on connaît bien peu de tels exemples de reappareillage complet, si ce n'est dans le cas de renforcements conséquents (exemple d'une des tours du Coudray-Salbart, dont le mur a été doublé, mais non simplement reappareillé). D'un point de vue strictement rationnel, il est difficile d'imaginer qu'un seigneur se soit livré, d'une manière assez gratuite, à cette coûteuse et inutile opération (1) ; au surplus, le manque de preuves est regrettable, car il ne semble pas possible de mettre en évidence l'ancien parement. Enfin, il est caractéristique de remarquer que la fenêtre du niveau 5, qui est incontestablement d'origine, est extérieurement surmontée par un arc de décharge plein cintre qui a la même facture que celui de la porte intérieure du niveau 3 desservant l'escalier (voir les figures 6 et 9 de l'article de Jacques Harmand). En somme, il nous paraît difficile de souscrire sans réserves à la thèse de l'auteur ; il est en fait assez probable que les cinq premiers niveaux du donjon ont leur parement d'origine.

Dans un article consacré à l'architecture militaire dans le Valois (2), nous avons proposé d'attribuer cette construction aux années 1358-1380 ; en effet, si les archaïsmes de l'architecture interne sont indéniables, le parement externe, comme la forme rectangulaire de la fenêtre à grille au niveau 5, nous semblaient plus conformes au *xiv<sup>e</sup>* siècle qu'au *xiii<sup>e</sup>*. Jacques Harmand oppose, avec raison, l'escalier rampant, qui est sans doute l'archaïsme le plus frappant s'il s'agit d'une œuvre du *xiv<sup>e</sup>* siècle ; de plus, pour lui, l'adjonction de la herse et de l'assommoir dans la poterne d'accès serait postérieure à la construction de cette poterne, ce qui fait tomber l'argument selon lequel ces dispositifs n'apparaissent que tardivement en architecture militaire.

Sans doute pourrait-on argumenter longuement sur ces critères, et en faire, comme au siècle passé,



FIG. 1. — COUPE DU MUR DU DONJON AU NIVEAU 6  
De haut en bas, l'arc appelé *oculus* par Jacques Harmand, l'escalier rampant circulaire, et les dalles du chemin de ronde.



FIG. 2. — LA CAGE DE L'ESCALIER EN VIS  
Remarquer la parfaite coïncidence des assises avec celles du pilastre; noter également les traces des anciennes marches arrachées. En haut, le débouché de l'escalier rampant; sa position haute par rapport à la coupe de la figure précédente confirme l'existence de cet escalier rampant.

une de ces querelles passionnées de spécialistes qui ont alimenté les revues spécialisées. Là n'est pas notre but : contentons-nous de noter ici que les arguments en faveur d'une construction ancienne (début du XIII<sup>e</sup> siècle *avec reappareillage éventuel au XIV<sup>e</sup> siècle*) ne nous paraissent pas *l'emporter définitivement sur ceux qui plaident pour une réalisation d'un seul jet plus tardive (deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle)*. *En revanche, sous réserve d'admettre que l'ensemble fut bâti d'un seul jet, l'attribution à Olivier de Clisson proposée par Jacques Harmand est assez séduisante : ceci pourrait expliquer la présence d'arcs de décharge au-dessus de toutes les baies, tant internes qu'externes, ce dispositif ayant été très répandu dans les châteaux bretons des années 1350-1450* (3).

Laissons là ce problème et passons aux modifications ultérieures du donjon. Jacques Harmand a fort bien mis en évidence la solution de continuité correspondant au niveau 6. Mais y a-t-il lieu de dissocier de cette surélévation l'adjonction de la vis, et le percement de la baie au niveau 5? Faut-il nécessairement, comme l'a fait Jacques Harmand, dissocier cette surélévation des travaux effectués au nouveau mur du « réduit » et au nouveau logis? Jacques Harmand s'appuie pour cela sur le compte de 1411, qui ne mentionne que des ouvrages au nouveau mur ; de ce fait, il en déduit que seuls ce mur et le nouveau logis purent être réalisés sous le Bouteiller. Or, de son propre article, il ressort que Guillaume II le Bouteiller prit

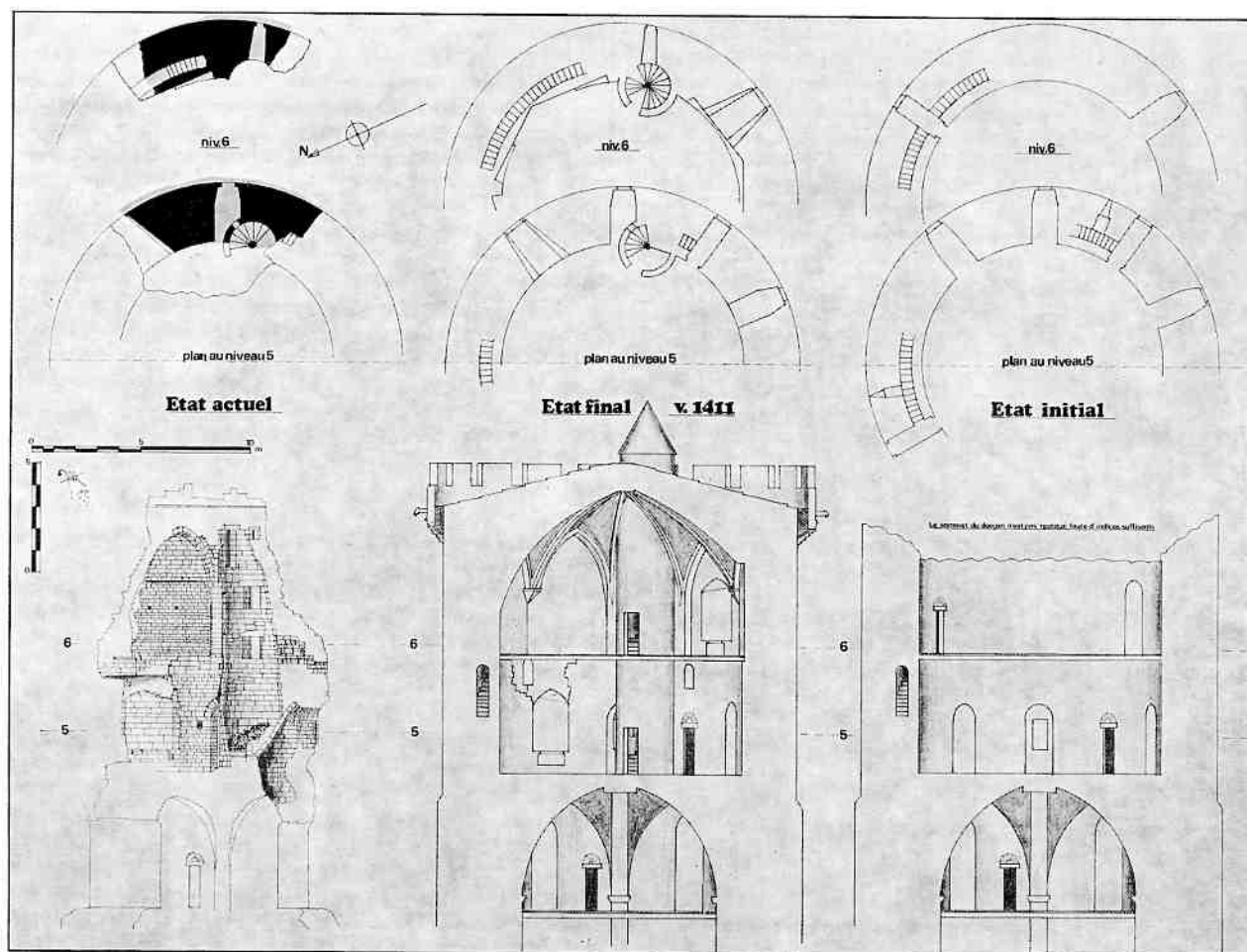


FIG. 3. — ESSAI D'INTERPRÉTATION GRAPHIQUE DES DEUX NIVEAUX SUPÉRIEURS DU DONJON DE MONTÉPILLOY

possession de Montépilloy vers 1407 ; et le compte de 1411 est loin de couvrir toute la période 1407-1411. Peut-on alors se limiter aux indications assez restreintes qu'il fournit ?

En fait, la similitude architecturale entre la surélévation du donjon et les ouvrages du mur neuf-logis est à ce point frappante que l'on imagine mal un décalage de trente-cinq ans entre ces éléments ; ceci se ressent tout particulièrement au niveau du dessin des mâchicoulis, sur lequel nous reviendrons. De plus, nous trouvons dans les comptes de 1411, au folio 27 verso : « A Lorin Poncelet, varlet de Raoulin Jourdain, pour avoir esté une journée à vuidier les gravois lesquels estoient dedans les sales en hault, III s. p. » Or, le paragraphe précédent de ce même compte est relatif à l'engin par lequel on « avale les vins en la cave », dans la « tour », comprenons ici le donjon, car l'on ne conçoit guère que les vins aient été entreposés dans une autre tour. Il y avait donc en 1411 un chantier qui se terminait dans les salles hautes du donjon.

A l'intérieur même du donjon, notons plusieurs points. En premier lieu, la nouvelle vis a été, contrairement à l'affirmation de Jacques Harmand, bel et bien terminée : comme le prouvent les photographies prises au téléobjectif (fig. 2), les traces d'emmarchement subsistent, et, comme fréquemment lors des destructions, les marches ont été cassées au nu du mur pour être récupérées. Par ailleurs, la porte se trouvant au sommet de la vis donnait communication avec l'escalier rampant, prolongé lors de la surélévation

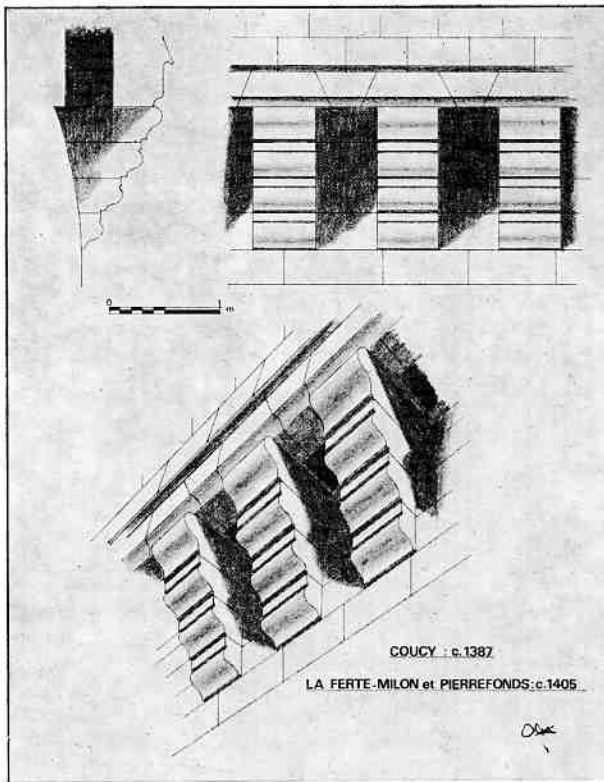


FIG. 4. — LES MÂCHICOU LIS DE COUCY  
LA FERTÉ-MILON ET PIERREFONDS

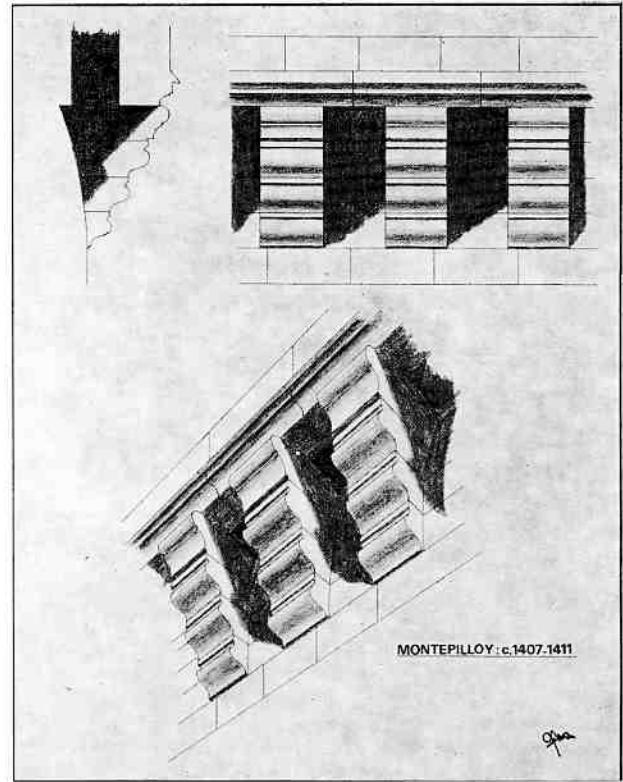


FIG. 5. — LES MÂCHICOU LIS DE MONTÉPILLOY

du donjon, et non avec une « galerie inframurale » : l'on distingue encore fort bien la coupe de cet escalier dans l'extrémité nord du moignon (fig. 1). Enfin, le fait que la cage de l'escalier en vis soit curieusement placée, accolée au pilastre de la voûte, ne saurait entraîner que cette cage fut introduite après le voûtement de la salle : en effet, ici encore la photographie au téléobjectif prouve sans doute possible la coïncidence parfaite des assises de maçonnerie du pilastre et de la cage. Il semble donc que la surélévation et l'exécution de la cage d'escalier aient été absolument contemporaines (fig. 2).

Reste à noter la présence des deux petits arcs du niveau 5, arcs appelés par Jacques Harmand *oculi*. Comme le montre la figure 4 de l'article de Jacques Harmand (voir aussi nos figures 1 et 3) ces arcs n'étaient nullement circulaires ; de plus, ils ne sauraient être liés à la construction originelle, car celui de gauche s'intègre au mur plat de la niche supérieure, construite postérieurement au gros œuvre. Ce mur plat du niveau 6 forme une échancrure au niveau 5 dans l'ancien mur circulaire, juste au-dessus de la fenêtre neuve ; il a été parementé à l'aide de pierres récupérées dans l'ancien mur, et retaillées. Aussi, quoiqu'en dise Jacques Harmand, ces deux arcs doivent être liés à la transformation des niveaux 5 et 6 : pour construire ce dernier, on a, en effet, employé un plan polygonal qui a conduit à reprendre les murs circulaires anciens (fig. 3) ; et, pour réaliser la baie du niveau 5, il a fallu percer le mur, sans pour autant toucher à l'escalier rampant qui se trouvait juste au-dessus. C'était là une manœuvre complexe et audacieuse, qui s'est vraisemblablement déroulée de la façon suivante : reprise des murs du niveau 5 (dans leur partie supérieure seulement), construction de la vis, voûtement, puis percement des nouvelles baies. Les deux arcs se trouvant exactement sous les retombées des voûtes du niveau 6, ils ont été, à notre sens, disposés pour des raisons de répartition des charges et de stabilité des murs lors du chantier.

Pour finir maintenant par la datation de ces ouvrages, nous voudrions remarquer un détail architectural. Jacques Harmand a constaté comme nous la ressemblance qui existe entre les mâchicoulis de Montépilloy, Coucy, Pierrefonds et La Ferté-Milon : ceci l'a conduit à attribuer la surélévation du donjon à Enguerrand VII de Coucy. C'est là compter sans un petit détail qui a son importance. Si, à Coucy, comme à La Ferté-Milon et Pierrefonds, les mâchicoulis sont constitués par des consoles supportant une platebande en fausse coupe, elle-même surmontée par un larmier (fig. 4), les mâchicoulis de Montépilloy sont constitués par des consoles supportant directement un larmier, appareillé de façon traditionnelle (fig. 5). De plus, les profils des consoles des trois premiers châteaux sont strictement identiques, alors que celui de Montépilloy se distingue par de très légers détails d'exécution. *A priori*, il n'y a donc aucune raison particulière de rapprocher spécialement les mâchicoulis de Coucy et Montépilloy ; au contraire, on aurait plutôt tendance à associer Coucy, La Ferté-Milon et Pierrefonds, Montépilloy n'en étant qu'un succédané.

Ceci serait une pure hypothèse si le contexte de la maîtrise d'œuvre régionale ne venait le renforcer. Nous montrerons, dans une publication ultérieure, que le constructeur des mâchicoulis, à Pierrefonds comme à La Ferté-Milon, fut un certain Jean Aubelet, maçon général du duc d'Orléans, et sergent d'armes du roi ; il travailla dans ces deux châteaux entre 1403 et 1407. Or, cet architecte avait travaillé en 1403 à Coucy, et nous ne sommes pas loin de croire qu'il fut également à l'origine du dessin des mâchicoulis de ce château (4) ; quoi qu'il en soit, il les recopia au moins, et d'une façon très fidèle, dans les deux grands châteaux du duc d'Orléans.

Or cet architecte devint, après la mort de Louis d'Orléans, architecte royal du bailliage de Senlis en 1412, sans que l'on sache bien ce qu'il fit entre 1407 et 1412. Quand on sait qu'à l'époque, les maçons royaux de bailliage étaient employés par les particuliers assez fortunés (5), quand on connaît la ressemblance entre les détails architecturaux de Montépilloy, La Ferté-Milon, Pierrefonds, il nous paraît difficile de ne pas admettre que Jean Aubelet fut l'architecte des travaux neufs de Montépilloy, entre 1407 et 1411. Le fait qu'il ait travaillé dans ce château avec un certain décalage par rapport à son intervention dans les châteaux ducaux expliquerait fort bien les très légères différences de dessin entre les mâchicoulis.

En conclusion, il apparaît que le donjon de Montépilloy, dans son gros œuvre, est l'un de ces ouvrages médiévaux que l'on ne saurait dater avec certitude ; très sûrement postérieur aux années 1200, antérieur à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, cette tour maîtresse ne pourrait être définitivement classée qu'à l'aide de documents qui font malheureusement défaut, ou plutôt à l'aide de fouilles qui ne sont pas envisagées jusqu'à présent. Mais qu'importe ! En attendant de telles fouilles, ne nous laissons pas aller à trop de systématisme : les ouvrages du Moyen Âge ne nous ont pas livré encore tous leurs secrets, et ils n'en sont que plus attirants, par le mystère dont ils s'entourent.

Quant à la phase de transformations du donjon, elle est à inscrire, pour nous, dans une campagne de reconstruction due à Guillaume II le Bouteiller, sous le principat de Charles d'Orléans, au plus tard entre 1407 et 1411. On sait que ces deux personnages étaient extrêmement proches ; or, dès 1407, Charles d'Orléans commença à préparer sa lutte contre Jean sans Peur, le Bouteiller l'assistant en de maintes circonstances. Ceci confirme l'hypothèse selon laquelle ce seigneur aurait à ce moment engagé l'ancien architecte de Louis d'Orléans, qu'il soit ou non resté officier ducal ; quand bien même il aurait quitté le service ducal après 1407, nous avons l'assurance qu'il se maintint à Senlis, c'est-à-dire au voisinage immédiat de Montépilloy.

(1) L'un des rares exemples de reparementage que nous ayons rencontré est celui du donjon de La Tour-d'Aigues (voir H.-P. Eydoux, *Châteaux fantastiques*, t. III, Paris, 1971, p. 181 et suiv.). Mais il s'agit là d'un rhabillage tardif, où un décor Renaissance a été plaqué sur l'ancien parement encore parfaitement identifiable de nos jours.

(2) Les thèses présentées jusqu'ici étaient celles de Viollet-le-Duc (donjon du xii<sup>e</sup> siècle), de Bernard Ancien (donjon de la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle). Nous nous étions rangés à l'avis de cet éminent spécialiste des monuments régionaux.

Toutes les références sont fournies dans l'article de Jacques Harmand, *Le château de Montépilloy*, dans *Bulletin monumental*, t. 137, 1979, p. 93-124.

(3) Voir A. Mussat, *Le château de Vitré et l'architecture des châteaux bretons du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *Bulletin monumental*, t. 133, 1975, p. 131-164.

(4) Nous ne pouvons malheureusement citer ici nos sources, faute de place, et renvoyons le lecteur à un article que nous espérons pouvoir publier incessamment, au sujet des architectes de Louis d'Orléans et de leurs réalisations. En ce qui concerne Coucy, on sait que les travaux d'Enguerrand VII se déroulèrent dans les années 1386-1387 ; il subsiste néanmoins un léger doute sur cette date, qui pourrait être, selon certaines sources, 1396-1397. Quoi qu'il en soit, il est prouvé que Louis d'Orléans, quand il eut acheté Coucy, mena également, à partir de 1402 au moins, des travaux d'envergure, et rien n'interdit de penser que les mâchicoulis furent réalisés à cette occasion. Sur ceci, on trouvera plus de détails dans l'article dont nous venons de parler.

(5) Citons, pour rester toujours dans le même domaine, l'exemple de l'architecte de Pierrefonds dans les années 1397, Jean Lenoir, qui était également maçon royal au bailliage de Senlis, et fut employé par Louis d'Orléans.

---